

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 066-216600841-20260420-DELIB092026-BF

**EXTRAIT
DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU LUNDI 20 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES :
Nombre de membre en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15

DATE DE LA CONVOCATION :
07/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi vingt-avril à -dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Antoine MELGAR, Chantal DELGADO, Lionel TEBALDINI, Paula RIBEIRO, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Marguerite BLASCO, Kévin, PAYEN MARTINEZ, Mireille RIBIERE, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA et Roger RASPAUD.

Procuration :

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés :

Monsieur Lionel TEBALDINI a été élu secrétaire de séance

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025
dressés par Madame HAAZ Sandrine Receveur**

Le Conseil Municipal,

APRES S'ETRE FAIT présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

APRES AVOIR ENTENDU et approuvé le compte administratif 2025

APRES S'ETRE ASSURE que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

12 voix POUR - 0 voix CONTRE 3 Abstentions

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

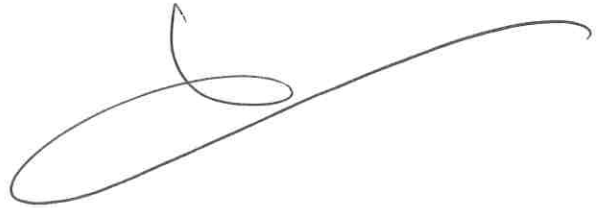
Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance,

Monsieur Lionel TEBALDINI

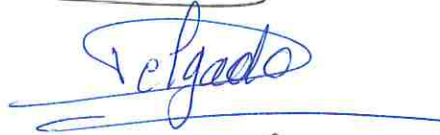


APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 Dressé par Madame Sandrine HAAZ – Receveur.

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe



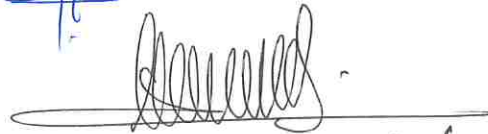
MELGAR Antoine, 2^{ème} Adjoint



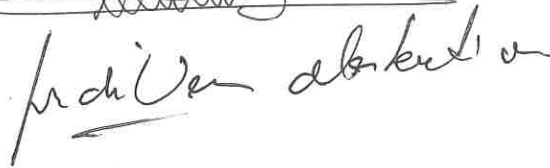
RIBIERO Paula, 3^{ème} Adjointe



VANDEWALLE Romain, 4^{ème} Adjoint



VERA Jordi, Conseiller Municipal



REBOURG Joël, Conseiller Municipal




RASPAUD Roger, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal



BARRETT Fabienne, Conseillère Municipale



BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

Abstention 

BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal



BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale

Approuvé 

RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale

Approuvé

PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

